

Les subsides

Tout à l'heure, pendant la période des questions, j'ai pu constater que les réponses du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) étaient tout à fait indéfendables . . .

M. McGrath: Incroyables.

M. Hnatyshyn: . . . incroyables . . .

M. McGrath: Inimaginables.

M. Hnatyshyn: . . . inimaginables. Mon collègue de Saint-Jean-Est (M. McGrath) dispose de toute une batterie de qualificatifs opportuns. S'il m'en fournissait la liste à la fin de mon discours, avec la permission de la Chambre je la déposerais sur le bureau.

Cela me rappelle justement un chant de Noël. Nous avons la version libérale de la façon dont l'argent est dépensé pour créer de l'emploi. Je ne vais pas vous la chanter mais je peux vous la réciter pour vous livrer le fonds de ma pensée.

• (1520)

A la période des questions aujourd'hui, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) avait l'air du Père Noël qui vérifie qui a été méchant ou sage.

Des voix: Bravo!

M. Hnatyshyn: C'est exactement ce qui se passe avec ce groupe. J'ai posé très franchement au ministre une question à propos du mauvais usage des fonds publics dans cette affaire. Je voulais connaître l'importance des fonds engagés dans la caisse noire. Les gens ont-ils une idée des sommes qui se dépensent à des fins partisanes au Canada? Trois-cents millions de dollars, sans aucun égard aux taux de chômage dans les diverses régions, pourvu qu'un quelconque libéral affirme que le parti obtiendrait quelque avantage politique en déposant de l'argent à tel ou tel endroit.

C'est inacceptable comme «voie express». Voilà ce que donne la méthode des subventions gouvernementales pour créer des emplois. Les lacunes sautent aux yeux. Ce programme prête à des abus et invite au jeu des influences politiques, et l'affectation des fonds ne se fait pas du tout de la façon normale et efficace.

Je suis heureux que le Nouveau parti démocratique ait soulevé cette question à la Chambre. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a refusé de nous mettre au courant des critères malgré la demande faite en ce sens il y a quelques mois. En réalité, il craignait en les divulguant que les Canadiens comprennent. C'est simple, il avait peur que tout l'argent n'ait pas encore été attribué. Le ministre avoue qu'il reste 19 millions de dollars à partager équitablement entre nous. C'est le ministre des Finances (M. Lalonde) qui a révélé ces critères dans une note de service le 1^{er} février. Ce n'est pas une mince somme, mais ce sont tout de même des miettes par rapport aux 300 millions de dollars, soit 150 millions sur un an.

Le député de Restigouche (M. Harquail) a absolument raison de dire que nous avons besoin de cet argent. J'ai beaucoup de respect pour lui et le ministre des Travaux publics (M. LeBlanc), qui sont tous deux des Maritimes; ils ne sont pas du genre de ceux que j'associerais aux minables et aux corrompus qui pratiquent le favoritisme. Ils prennent leur devoir au sérieux et savent que les victimes du chômage sont très nombreuses. On pourra soutenir tant qu'on voudra que les mesures politiques du gouvernement, du fait de leur existence ou de

leur absence, ont ou non des répercussions sur le taux de chômage. Mais je fais simplement remarquer que le taux officiel du chômage se situe à 11.2 p. 100 alors que dans le cas des jeunes, il est de 24 p. 100. Il ne faut pas non plus oublier les chômeurs non recensés, qui ne cherchent pas officiellement du travail, ce qui gonflerait d'autant plus le total des données sur le chômage.

Monsieur le Président, on se demande peut-être pourquoi nous soulevons cette question du favoritisme auquel s'adonne le gouvernement. C'est pour la bonne raison que, de ce côté-ci de la Chambre, les députés tiennent à ce que les crédits soient répartis de façon équitable, juste et efficace entre l'ensemble des Canadiens qui sont sans travail. Je suis tout à fait disposé, si c'est cela qu'il faut faire pour obtenir des fonds suffisants pour la Saskatchewan, à prêter main forte au ministre de l'autre endroit, qui représente la Saskatchewan au cabinet, soit le sénateur Argue. Il correspondait bien à l'image que notre parti se faisait du Père Noël. Quand il a été nommé au cabinet, il s'est débarrassé de sa belle barbe, ce qui lui a enlevé son aspect de Père Noël et en a fait un simple ministre libéral qui se contente de dépenser de l'argent en Saskatchewan, sans consulter qui que ce soit là-dessus. Comme nous l'a déjà fait remarquer à diverses reprises le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom), ce ministre dépense sans se soucier le moindrement des niveaux de l'emploi ou du taux du chômage dans la province.

En 1983-1984, on a consacré la somme de 30 millions de dollars au Programme Compagnie de travailleurs; pour 1984-1985, ce sont 40 millions que l'on compte dépenser. Ces crédits ne se comparent même pas aux 300 millions que le cabinet libéral a versé dans sa caisse électorale. Le premier ministre est entouré d'un groupe de conseillers qui ne sont pas élus et ne rendent compte à aucun parlementaire; ces gens se livrent à des manipulations dans les coulisses, pour reprendre plus ou moins les termes employés par les représentants de la base du parti libéral dans une résolution adoptée lors d'un congrès et visant à condamner et le gouvernement et la direction du parti. La base du parti a même accusé le gouvernement de pratiquer le favoritisme et de se livrer à des manipulations. Elle l'a accusé de faire fi des représentants élus. Elle a déclaré que les parlementaires étaient d'obscurs personnages. Mais à cet égard la situation est changée maintenant, puisqu'on a donné à chacun d'entre eux la jolie somme de \$500,000. N'est-ce pas là faire preuve d'un grand cynisme alors que l'on cherche à rallier le parti à sa direction?

Devant pareil gaspillage des fonds publics, monsieur le Président, il me vient à l'esprit ces paroles d'Oliver Cromwell qui a déclaré en 1653, devant le Parlement croupion:

Vous siégez ici depuis trop longtemps déjà, pour ce que cela nous a rapporté. Partez, que je vous dise; que nous soyons enfin débarrassés. Pour l'amour du ciel, partez!

M. le vice-président: Y a-t-il des questions, des observations? Reprise du débat.

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer à ce débat. Je vais parler surtout de la première partie de la motion qui blâme le gouvernement d'accorder aux sociétés des réductions d'impôt sur le revenu pour leur permettre de faire des profits, sans aucune garantie que ces avantages fiscaux entraîneront de nouveaux investissements ou la création d'emplois. Depuis quelque